

Demain



JOURNAL DU STALAG XIIA

NUMÉRO 46

DIMANCHE 4 JUILLET

1943

Anniversaire

Voici deux ans déjà que quelques camarades fondaient au Stalag le Mouvement Pétain.

Jetons ensemble un rapide coup d'oeil sur le chemin parcouru depuis dans les réalisations et dans l'opinion. Retrouvons pour un instant le climat de l'été 41. La secousse ressentie par les Français au lendemain de la suspension d'armes de 1940 s'efface progressivement. La vie reprend ses droits même et peut-être surtout en captivité. Les premiers messages sont parvenus dans les camps. Nous savons que dorénavant, quoi qu'il adienne, la France vivra. Mais déjà les interprétations se font jour; pour un peu, anciens et nouveaux partis rassembleraient des adeptes oubliant que l'unique souci de l'armée prisonnière est la France, sa continuité, son intégralité et son indépendance. Spontanément, né du souci de l'unité dans l'adversité le „Mouvement“ se forme, se développe, se fortifie. C'est bientôt une sorte de référendum par le moyen duquel la grande majorité voit l'occasion de manifester sa confiance et sa fidélité au Chef de l'Etat et d'affirmer sa foi dans le destin de la Patrie.

Il n'est pas impossible que, pour quelques uns, ce sentiment se soit accompagné de mobiles secondaires. Parmi ceux-là il en est sans doute pour qui la raison fut d'ordre politique; suivre le Maréchal, c'est très bien, le précéder eût été mieux. Pour d'autres, ce fut simplement une épidémie à contracter. Une troisième catégorie pensait que certains avantages pourraient peut-être en être retirés ... Et qui sait ... peut-être que des libérations ... Ces jours-ci encore à l'occasion d'une demande de relève, ne peut-on pas lire sur une lettre ... et je suis membre du Mouvement Pétain.' Curieuse conception, mais qui fut, si elle ne l'est encore, assez répandue.

Un quatrième ordre de mobiles animait sans doute ceux qui ne voulaient pas rester en dehors, qui craignaient de se faire remarquer. Ceux-là connaissent le précepte. „Qui n'est pas avec moi est contre moi.“ Ils en redoutaient peut-être pour eux l'application. Et puis il y a ceux qui éventuellement auraient pu profiter du Mouvement, s'en faire un tremplin, ou lui imprimer leurs propres conceptions.

Nous avons dit qu'il s'agissait là de mobiles secondaires: omettre de les signaler eût été offenser la vérité. Ils font mieux ressortir encore le sentiment profond qui est à la base du Mouvement.

Quelques conférences faites au Théâtre du camp attirèrent chaque fois une assistance nombreuse et attentive, puis ce furent, dans une demi-confiance, les premiers cercles d'études. Les moyens de rayonnement étant limités, le Mouvement se bornait à quelques besoins d'administration et à des conversations personnelles, d'ailleurs de beaucoup les plus efficaces. Pendant des mois les adhésions affluèrent (22 000 adhérents sur

30 000 Français dépendant du camp). Le nombre des porteurs d'insignes s'est multiplié. Ce résultat est-il satisfaisant? S'il n'y avait que cela, nous aurions les uns et les autres perdu notre temps.

Le nombre des cartes d'adhérents n'a qu'une valeur toute relative, le port de la francisque ne peut avoir qu'une signification, celle d'un hommage rendu par des soldats à leur Chef le Maréchal de France. Encore serait-il souhaitable qu'elle fût portée à sa place c'est-à-dire sur la poitrine et à droite et non sur l'épaule, le calot, la cravate, le bras, etc. ... au gré d'une fantaisie qui contrevient à la discipline dont les porteurs semblent se réclamer.

Le Mouvement Pétain est tout autre chose qu'une adhésion sur le papier. Il doit se manifester autrement que par le port de l'insigne.

On est dans le Mouvement ou on n'y est pas.

On est dans le Mouvement quand, selon sa conscience, on fait simplement, sans éclat, sans ostentation, son devoir de français à la place que l'on occupe. Nombreux sont ceux qui, avec ou sans carte, avec ou sans insigne sont dans le mouvement.

Vous êtes dans le Mouvement, vous qui vous efforcez de maintenir le moral de vos camarades, de les récréer, de les distraire. Vous êtes dans le Mouvement, vous tous, instituteurs, professeurs et instructeurs bénévoles qui profitez de quelques instants de liberté pour compléter l'instruction de vos camarades d'infortune. Vous êtes dans le mouvement, vous tous qui rendez aux autres la vie plus agréable, ne serait-ce qu'en vous efforçant de ne pas être désagréables et d'entretenir avec tous une atmosphère de bonne entente. Pour tous, vous le constatez, le Mouvement c'est une tournure d'esprit, nous le disions plus haut, c'est une question de conscience. Pas d'exclusive au départ, c'est notre façon de vivre qui nous classe dans, ou en dehors du Mouvement. L'adhésion matérielle est un geste qui sans doute a toute sa valeur mais qui tout de même n'est qu'un geste. Depuis plusieurs mois déjà le Mouvement s'est orienté vers le travail en profondeur; aux conférences du début ont succédé des cercles d'études qui se tiennent régulièrement. Les camarades du camp ou de passage au camp peuvent les suivre librement. Les études sont variées et adaptées au goût de chacun. Un cycle entier a déjà été épuisé. Le nouveau plan vient d'être entamé. De même, dans quelques kommandos, des cercles d'études fonctionnent et des causeries sont faites qui font heureusement garder le contact avec la vie française. Temps perdu penseront les sceptiques ... C'est une opinion; ce n'est pas celle de ceux qui pensent au contraire que, dans la mesure de ses possibilités, un homme doit se tenir au courant du développement des événements contemporains et des formules qui gravitent autour.

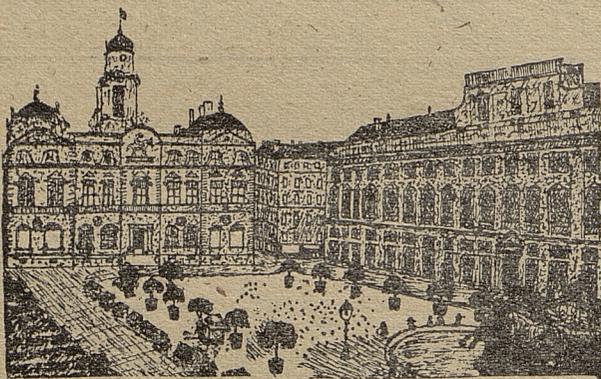
40 P 1099 Rg

Nous maintenir en forme, éviter de nous laisser dépasser et en quelque sorte dévaloriser, tel est le but des cercles d'études. Ceux qui les fréquentent déjà vous diront que tous les sujets sont étudiés objectivement; c'est à la fois la raison et le moyen de leur existence.

Beaucoup parmi vous se demandaient encore ce que faisait le Mouvement, quelles étaient ses activités et surtout ses buts. C'est ce que nous avons brièvement

essayé de rappeler. Après deux ans, la ligne de conduite n'a pas changé; aujourd'hui comme au premier jour, le Mouvement n'a qu'un but: maintenir notre unité en restant dans le cadre que nous assignent à la fois notre qualité de soldat et notre condition de captif. Le Mouvement est tout entier dans notre sentiment, son activité est dans nos cercles d'études. Il est à l'exemple du Chef, le don de notre personne fait à la France.

LYON, ma douce ville



Si j'appelle mes souvenirs de ces lieux qui me sont si chers, ils arrivent en foule, se pressant et se bousculant. C'est un coin de rue banal en apparence, mais où, à chaque passage, mon regard cherche d'instinct une statue familière. C'est un coin de notre parc de la Tête d'Or, où flotte indéfiniment la silhouette d'une robe à jamais disparue. C'est l'ombre accueillante de St. Nizier ou St. Bonaventure, églises où il faisait si bon chercher refuge à certains jours. C'est une vieille rue de notre quartier St. Jean, où je m'attendais toujours un peu à voir sortir d'un portrait du XVI^e Siècle des personnages en costumes de l'époque. C'est, du haut de la colline de Fourvière, le troupeau innombrable des toits sombres de la ville que découpent si régulièrement le Rhône et la Saône, avec presque à nos pieds la cathédrale St. Jean, et le toit vert de gris du Palais de Justice (j'ai cru longtemps, étant enfant, cette toiture constituée par une immense bâche verte). C'est, arrivant par le pont de la Guillotière, le plus ancien et le plus beau de Lyon, l'harmonie qu'il compose avec le Rhône couleur de torrent, et la façade de l'Hôtel-Dieu. C'est le soir du 8 Décembre, fête de la Vierge chère aux Lyonnais, l'embrasement général de la ville, formé des innombrables traits de feu que tracent à chaque fenêtre les petites bougies dont la flamme danse tard dans la nuit. C'est au milieu de l'animation de la place des Terreaux, le havre de fraîcheur et de calme du minuscule jardin du musée. C'est la place Bellecour, ensemble merveilleusement équilibré de façades monumentales et de masses de verdure. C'est le moine de Zurbaran, ou une fresque de Puvion de Chavanne qu'abrite le Palais St. Pierre. C'est un „canut“, tisseur à bras, devant son métier, où d'un amas de fils multicolores se forment lentement des fleurs d'une fraîcheur exquise. C'est la „vogue“ de la Croix-Rousse, qui a du reste un peu perdu de son caractère familial et familial, et où l'on allait chaque automne manger les marrons chauds et boire le vin blanc doux. C'est un petit „bouchon“ dont le carrelage est couvert de sciure, et où un patron en tablier bleu vous servait des plats dont charitablement je vous épargne le détail, mais aussi dignes du souvenir que le Beaujolais qui les accompagnait.

Que dirai-je donc de notre belle et bonne ville? Faire une description, même limitée, des choses dignes d'attention, je n'en ai guère la place; ce serait du reste fastidieux, et puis je ne me sens nullement la vocation d'un rédacteur de guide pour étrangers pressés.

Il est peu de villes sur lesquelles on ait autant écrit. Qui n'a lu les œuvres sur Lyon d'Henri Béraud, de Jean Dufourt, de Baumann, de C. Yver, de Cl. le Marguet, de Joseph Jolinon, de Grancher, pour n'en citer que quelques uns, au hasard de la mémoire. Et il est cependant peu de villes qu'on connaisse aussi mal.

Pour l'étranger qui est déjà prévenu par ses lectures ou ses conversations, Lyon apparaît comme une ville au climat épouvantable: un brouillard qu'il trouve plus dense qu'ailleurs — on lui en avait tant parlé — lui fait garder à jamais gravé dans la mémoire le souvenir de son „ciel de suie“. Ou bien, en plein été, lorsqu'il fait chaud, d'une chaleur plus lourde qu'ailleurs peut — être, comme une belle grande ville sans âme, dont il ne retient que le souvenir de quelques belles perspectives, celles de ses quais en particulier, mais dont rien n'a pu le séduire. Lyon, en effet, n'est pas une ville aimable.

Et cependant, pour ceux qui sont arrivés à la connaître et à la comprendre, elle a des charmes combien subtils et délicieux. Qui dira la beauté de certaines perspectives doucement estompées par un brouillard diffus, qui baigne toutes choses dans une atmosphère un peu irréelle? Et quelle chose ravissante que la lumière hivernale qui se dégage d'un soleil atténué par la brume, et qui semble exister, non pas comme une chose utile, pour vraiment chauffer ou éclairer, mais seulement pour souligner un détail d'architecture, une gentillesse de construction. Par contre, certains jours de grand été, quelle lumière vibrante! Je revois encore un matin déjà lointain où, sur un des côtés de Fourvière, une partie de la basilique détachait ses pierres en créneaux sur un ciel d'un bleu si bleu qu'il faisait songer à un ciel provençal.

On a souvent dit que Lyon était une ville de contrastes, et c'est assez exact. Galló-romaine comme ne le sont que certaines villes du Midi, et cependant mystique comme une ville des Flandres. Remplie de couvents et d'institutions religieuses, mais avec certains quartiers qui abritent encore les pires perversions de magie noire ou blanche. Ville grise et terne, et où se créent les merveilles de couleurs et d'or que sont nos soieries, magnifiques poèmes à la gloire de la nature la plus exubérante et la plus ivre de lumières. Ville sérieuse, presque un peu triste, et qui a créé Guignol, et un humour un peu rabelaisien. Cité qui depuis des siècles entretient des relations internationales constantes jusqu'avec l'Extrême-Orient, et dont les différents milieux restent strictement fermés sur eux-mêmes. Ville dont le centre est constitué de rues étroites, aux maisons anciennes, hautes et sombres, et qui a construit l'hôpital de Grange Blanche, un des plus modernes d'Europe, et les gratte-ciel de Villeurbanne. Peut-être même est-ce cette habitude des contradictions qui a amené les Lyonnais à mettre la statue de la République sur la place Carnot, et la statue de Carnot sur la place de la République? Qui le saura?

Mais pour essayer de pénétrer un peu dans la connaissance de l'âme de la ville — pauvre cité qui ne serait qu'un assemblage d'immeubles, de rues et de places — il n'est pas sans intérêt de regarder même sommairement ce que sont les Lyonnais. Il y a en effet une identité profonde entre le caractère de la ville et celui de ceux qui l'habitent.

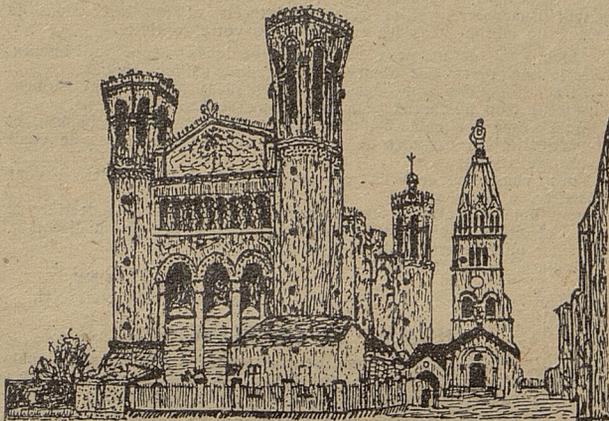
A-t-on dit des sottises sur les Lyonnais! La plupart du reste proviennent d'une observation trop superficielle. Il faut reconnaître qu'une étude plus profonde est assez difficile, car le Lyonnais ne s'est jamais livré facilement.

Une chose qui frappe les étrangers est notre mutisme dans la vie collective. Dans les magasins ou dans les transports publics on n'entend pas de conversations à voix haute. On ne parle que pour être entendu de celui ou ceux à qui l'on parle. Au spectacle, même calme; exception faite pour certaines exclusives intransigeantes qu'infligent les amateurs de l'Opéra et qui se manifestent on ne peut plus bruyamment jusqu'à disparition de la victime de la scène du grand Théâtre.

Le Lyonnais est réservé, froid même. C'est d'accord; on nous l'a assez dit et c'est souvent exact; mais une fois entre amis véritables, ce n'est plus du tout le même homme. Sa vie personnelle, pas plus que sa maison, ne sont ouvertes à tous. Mais lorsqu'il vous aura invité à sa table — je ne dis pas au restaurant — vous pouvez être fixé, c'est que vraiment il vous a élu au nombre de ses amis. Fatuité diront certains en face de cette attitude. Que non pas!, il n'y faut voir que le désir de ne pas s'engager à la légère, car il connaît les devoirs — en premier lieu la fidélité — qu'impose toute amitié digne de ce nom.

N'allez pas croire surtout que ce flegme n'est que de la passivité ou un manque de tempérament. Bien au contraire. Clair Tisseur, écrivain spécifiquement lyonnais, a décrit dans „les Oisivetés du Sieur de Puits pelu“, un personnage singulièrement représentatif de beaucoup de Lyonnais. „Il était de tempérament si violent dans sa jeunesse, qu'une fois, dans une altercation au jeu de boules, il lança une boule ferrée à son grand frère. Il faut que la volonté ait une puissance dont on peut malaisément mesurer la portée, car il parvint plus tard à force d'énergie à une telle maîtrise de soi-même qu'il pouvait passer pour un modèle de flegme, et que durant trente années il ne trouvait dans ses souvenirs, même en cherchant bien, la trace d'aucun emportement.“

Homme d'affaires possédé par son travail, cela ne l'empêche pas d'être mystique. Très près de son intérêt, pour ne pas dire plus, il sait avoir des générosités étonnantes. Les deux collines lyonnaises: la Croix-Rousse et Fourvière, la première où se concentre l'activité professionnelle soyeuse, et la seconde, centre de vie religieuse, ne sont-elles pas l'image de voisinages et de contrastes quelque peu surprenants?



Gourmand comme on ne sait l'être qu'en France, où les repas prennent toujours un peu l'allure d'un sacrement, ce même Lyonnais sait par ailleurs être ouvert à bien des activités intellectuelles et artistiques.

Le propre du caractère lyonnais serait-il donc un manque de logique et un mélange de goûts et d'activités en apparence contradictoires? Ce serait je crois juger superficiellement. Pour ma part, et avec toute la partialité qui ne peut pas ne pas être la mienne en la matière, je ne veux y voir que des signes, peut-être un peu excessifs, d'un admirable équilibre entre la vie charnelle et celle de l'esprit.

Edmond BACHELLERIE

CHEZ OPEL

Au lendemain du bombardement, la troupe théâtrale du kdo. était mutilée d'un de ses membres, et sa raison d'être, le Théâtre, était en cendres. Par suite d'un compréhensible désarroi, il y eut chômage complet, et ce n'est qu'à Noël que, sur un plateau de fortune, un spectacle gai fut monté.

Heureusement, une baraque nouvelle arriva. Grâce à la bienveillance du commandant militaire, de la direction de l'usine, grâce au travail acharné de nos amis artistes, Grémillon, Laplagne et Aubin; menuisiers, Pommier et Soustre électriciens: Gory, Delvallée, Beaucourt, Dumortier, grâce au travail acharné de nos amis artistes, Grémillon, Laplagne et Aubin; menuisiers: Pommier et Soustre; électriciens: Gory, Delvallée, Beaucourt, Dumortier, grâce au dévouement d'un certain nombre d'autres camarades, le malheur était réparé. A Pâques, l'„Ecole des contribuables“ put être présentée. R. LEFEBVRE.

*

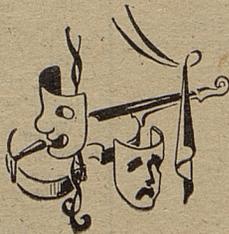
Le succès a récompensé tous ceux qui ont contribué à mettre sur pied „L'école des contribuables“, comédie en trois actes de Berr et Verneuil.

Notre bon gros Ducellier, reprenant le rôle créé par Pauley, fut un Fromental parfait, naturellement plein de rondeur, mais bien souvent irascible. Son gendre, Roger Lefebvre, sympathique et actif directeur de la troupe, campa, au premier acte, un Gaston Valtier désœuvré et astucieux se muant aux actes suivants en homme d'affaires de grande envergure. Rasclé fut une Juliette Valtier gracieuse, évaporée, cynique même, si féminine qu'il sut évoquer pour nous la délicieuse et troublante vision de la femme. Le rôle du vieux beau La Chapelade, si séduisant pour une petite femme dans l'ennui-quant il manie le stylo, et le carnet de chèques-était confié à Genetel qui s'en tira avec son talent habituel. Dans le rôle de Giroux, Mony fut un secrétaire averti, mais amoureux timide, manquant quelque peu de chaleur. Les rôles de second plan furent interprétés avec intelligence.

Décors magnifiques, costumes très élégants, œuvre de Provost. Nous attendons impatiemment les prochains spectacles.

A. ROUSSEL,

A. K. 1737 Opel-Werke, Rüsselsheim.



AVIS

OFFICIER — CONSEIL

Prisonnier de guerre depuis le 21 Juin 1940, j'ai été appelé par M. l'Ambassadeur Scapini au poste d'Officier-Conseil du Wehrkreis XII, où j'ai succédé le 20 Mai dernier au Capitaine Ibos.

Je tiens à vous dire combien je suis heureux de pouvoir, tout en restant prisonnier, veiller sur vos intérêts et améliorer dans la mesure de mes moyens les conditions de votre captivité.

Aujourd'hui, je ne peux rester que quelques heures à Limburg. Mais je compte revenir bientôt et pour un plus long séjour.

J'irai alors vous voir dans vos kommandos; ceux-ci sont malheureusement trop nombreux pour que je puisse les visiter tous.

Mais j'espère que ceux d'entre vous qui passeront à Limburg, et en particulier les Hommes de confiance, ne manqueront pas de venir me rendre visite.

Tous, vous trouverez en moi un ami prêt à vous aider, à vous conseiller, à vous guider.

Nous nous préparerons ensemble pour le jour où, unis derrière le Maréchal, notre Chef, nous pourrons, à son appel et sous sa direction, participer au relèvement de la France.

Limburg, le 16 Juin 1943.

Capitaine Louis ANTHONY,
Officier-conseil du Wehrkreis XII.

HOMME DE CONFIANCE

ENTR'AIDE. — Les Hommes de confiance des kommandos signaleront au Service d'Entr'aide du Stalag les prisonniers déshérités domiciliés dans le département de l'Isère à la mobilisation ou dont la famille est repliée dans ce département, en donnant les renseignements suivants:

Nom; Prénoms; Mle; Date de naissance; Profession; Situation de famille; Adresse de la famille à la mobilisation et actuellement; unité pendant les hostilités.

SANITAIRES. — Du fait que vous percevez la solde de sanitaire, c'est que vous êtes reconnu comme tel; inutile de demander une attestation.

Il n'est pas prévu de rappel de solde.

Les sanitaires sont à la disposition du Lagerarzt qui décide de leur emploi ou de leur rapatriement. L'Homme de Confiance ne peut intervenir dans ces questions.

CHEMINOTS. — Lettre reçue du Comité National de Solidarité des Cheminots:

„Nous vous remercions bien vivement de votre envoi de 700 RM. C'est un geste magnifique de solidarité que vous avez accompli au Stalag XII A et qui vous place parmi ceux qui ont fait le plus bel effort pour notre semaine de solidarité. Dans l'ensemble, tous les cheminots prisonniers nous comblent d'exemples salutaires faits pour entraîner ceux qui s'obstineraient encore ici à vouloir ne pas comprendre. Nous vous félicitons de votre sens social et faisons des vœux pour que la famille cheminote vous récupère bientôt.“

CROIX-ROUGE. — Mois de Juin et Juillet:

Kdos d'industrie:	3 paquets de tabac
4 kgs de biscuits	6 paquets de cigarettes
500 gr. de bœuf	Kdos de culture:
300 gr. de porc	300 gr. de porc
1 boîte de sardines	500 gr. de confiture
500 gr. de confiture	Pâte de fruits ou pruneaux
Pâte de fruits, pruneaux	3 paquets de tabac
ou fromage	6 paquets de cigarettes

Nous rappelons aux hommes de confiance qu'ils doivent régulièrement nous adresser leur effectif numérique en précisant le travail effectué dans leur kommando (culture, forêt ou industrie).

RÉUNION D'INFORMATION POUR LES FUTURS TRAVAILLEURS LIBRES

Le Mercredi 17 Juin a eu lieu, au théâtre du Stalag XII A, sous la présidence du Colonel commandant le camp, une réunion d'information, à l'occasion de la transformation imminente en travailleurs civils libres d'un contingent important de P. G. du XII A. A cette réunion avaient été convoqués les hommes de confiance d'un grand nombre de kommandos appelés à être transformés. Au près du Colonel commandant le XII A se trouvaient quelques officiers allemands, les représentants du Front du travail et de l'Arbeitsamt et, côté français, le Capitaine Anthony, officier-conseil du Wehrkreis XII et MM. Mathurin et Georges représentants de la délégation Bruneton.

En une brève allocution, le Colonel commandant le XII A souligne l'importance de la réunion et salue ceux qui ont accepté d'apporter des précisions aux futurs transformés, et en particulier M. Mathurin, à qui il passe la parole.

On aura trouvé, dans la circulaire envoyée par l'Homme de Confiance à tous les kommandos, l'essentiel des explications fournies par M. Mathurin, soit au cours de son exposé, soit en réponse aux très nombreuses questions qui lui ont été posées.

Après quelques mots de l'Homme de Confiance, la séance est levée et les hommes de confiance des kommandos quittent le camp, avec mission de renseigner impartialement leurs camarades.

COMITÉ D'ENTR'AIDE

Mois de Mai 1943

Sommes recueillies au Stalag	3.014,77
Collectes pour secours spéciaux	7.791,02
Total	10.805,79
Activité du Comité à la date du 31 Mai 1943:	
231 secours dont 108 mensuels.	

CULTE PROTESTANT

Les Messageries Evangéliques, Le Chambon sur Lignon (Hte Loire) vous informent qu'elles se mettent à la disposition des prisonniers isolés d'origine ou d'aspiration protestante pour un cours d'instruction religieuse par correspondance. La direction des études et la correction des devoirs sont assurées par un groupe de pasteurs et de professeurs de l'enseignement secondaire.

La Commission Oecuménique vous offre ses services pour transmettre les questionnaires et les réponses qui leur seront apportées.

Les autorités allemandes du camp vous autorisent à user de papier libre pour la rédaction de ce courrier spécial que vous adresserez à la „Commission Oecuménique, 41 Avenue de Campel, Genève (Suisse).“

POSTE

Ne vous trompez pas de côté en rédigeant vos lettres. N'écrivez pas entre les lignes. Priez vos correspondants de ne pas oublier d'inscrire votre adresse sur le coupon-retour, ou mieux, inscrivez la vous-même, comme on vous l'a déjà recommandé.

Les Etiquettes-colis seront détruites par la Censure si vous y écrivez de la correspondance.

SERVICE DU LIVRE

Le Service du livre peut prendre les commandes pour les livres suivants:

„Les Puissances autour du Pacifique“ (76 pp.)	1,30 RM
„L'Europe en marche“ (202 pp.)	1,95 RM
„Joffre, Foch, Gallieni“ (240 pp.)	1,80 RM

DÉCÈS

Les P. G. du kommando 1012 (Diez) ont la douleur de faire part aux camarades qui l'ont connu du décès de **Elle LONGEAS**, Mle 39 755 rapatrié comme malade en Février dernier et décède fin Avril.

Les P. G. du kommando 1754 (Wiesloch) ont la douleur de faire part aux camarades qui l'ont connu du décès d'**Edouard RINDGEN**, Mle 44 437, survenu le 10 Juin au Lazarett de Wiesloch.

OBJETS TROUVÉS

Des camarades du kdo 842 (Elbingen) ont trouvé, le 10 Mai, dans le train, entre Limburg et Westerborg, une musette de couleur kaki contenant, outre des aliments, un nécessaire de toilette dans une boîte métallique et une statuette de femme en bois sculpté, enveloppée dans une serviette de toilette.

Trouvé à la poste une photographie (9 sur 6) d'un petit garçon appelé „Dédé“. Réclamer au bureau du Journal.

HOMME DE CONFIANCE BELGE

1. Fonds de Secours aux Stalags. A l'initiative des officiers belges, prisonniers à l'Oflag II A (Prenzlau), vient d'être créé un fonds de Secours aux Stalags. Ce fonds a été constitué par des versements effectués par les officiers eux-mêmes. S. M. le Roi, voulant témoigner la profonde sollicitude qu'il porte, tant aux généreux donateurs qu'aux prisonniers de guerre des Stalags, a décidé de participer également à la constitution de ce Fonds. Ce Fonds de Secours sert à aider ceux de nos camarades qui seraient particulièrement malheureux ou délaissés.

Si de tels cas viennent à votre connaissance, les hommes de confiance des kommandos voudront bien nous les signaler, en nous indiquant sous quelle forme l'intervention du Fonds pourrait être la plus efficace (colis aux prisonniers, aide à la famille etc.). N'oubliez pas de mentionner l'adresse exacte et complète du prisonnier et de sa famille.

Le Fonds est administré en Belgique par le Major B. E. M. GIERTS, Officier d'Ordonnance du ROI et par des Officiers, ex-prisonniers de l'Oflag II A.

2. Travailleurs civils. Nous signalons à nos compatriotes que la transformation des prisonniers de guerre en travailleurs civils concerne uniquement les prisonniers de nationalité française.

Aucune disposition de ce genre n'existe pour les prisonniers belges.

3. Etiquettes pour colis gratuits. Un grand nombre d'etiquettes expédiées par des prisonniers de guerre parviennent journellement au service des Prisonniers de Guerre à BRUXELLES.

La plupart ne sont accompagnées d'aucune demande, ni lettre explicative. La Belgique ne dispose que de moyens déjà très limités pour venir en aide à ses propres familles.

En conséquence il ne sera plus donné suite qu'aux demandes transmises par l'intermédiaire de l'Homme de Confiance Belge du camp, qui s'assurera de l'indigence du prisonnier et de sa nationalité.

4. Action en divorce. Le prisonnier de guerre belge qui désire intenter une action en divorce doit faire parvenir:

une plainte signée, adressée au Procureur du Roi (plainte en adultère) une procuration donnant mandat spécial à une personne déterminée (avocat ou avoué) pour agir en son nom.

Ces pièces doivent être reçues par l'Officier de Justice Allemand attaché au camp de prisonniers, qui leur donnera le caractère authentique.

Il en est de même pour tous les actes authentiques (procuration à mariage etc.).

5. Secours d'Hiver Belge. Nous avons fait parvenir une somme de 200 Rm. au profit du Secours d'Hiver Belge.

150 Rm. au profit de la Croix-Rouge de Belgique
110 Rm. au profit du Comité de Secours aux Sinistrés d'Anvers.

LÉON BLOY

„Le visible est la trace des pas de l'Invisible". L. B.

Le premier contact avec l'œuvre de Léon Bloy est toujours déconcertant: cet écrivain ressemble si peu aux autres. La plupart de ses contemporains, qui l'ont peu compris et si mal jugé, n'ont voulu voir en lui qu'un écrivain violent et aigri, un pamphlétaire. Ce jugement est pour le moins injuste.

Bloy est poète, c'est-à-dire „l'homme dont l'âme vibre à toutes les impressions reçues, à tous les accents, à tous les cris, à tous les souffles, aux rayons et aux ombres, et qui a la faculté merveilleuse de traduire ces impressions en un langage intelligible aux autres âmes. Interprète, il vient à nous de la part des forêts et des monts, du désert; il vient à nous de la part des Grands Espaces, de la part de Dieu."

Bloy est un poète sensible aux voix qui montent des profondeurs de l'humanité; il ne s'arrête pas de sentir et vibrer; il est poète parce que, dès sa jeunesse, il s'est heurté à la souffrance: „De cette forêt sortait, en rugissant, une Symbolique inconnue qu'il aurait pu nommer la symbolique des Larmes . . . C'était comme une rumeur infinie de toutes les voix dolentes des écrasés de tous les âges et de tous les temps." La Douleur domine toute l'œuvre de Bloy; il ne sait pas lui résister, il ne se résignerait pas à vivre sans Elle. „L'homme sera toujours l'esclave passionné de la Douleur. Il en fera sa beauté, sa force et sa gloire. Il se recommandera d'elle . . . C'est une chose tellement précieuse qu'il est impossible de s'en passer et tellement vulgaire qu'il faut avoir du génie pour s'apercevoir de ce qu'elle vaut." Et cette Douleur qui l'entoure, il la sent plus que d'autres, il la fait sienne. „Il y eut, dit-il, un virtuose qui jouait de son âme comme d'un violon surnaturel, et jamais on n'avait entendu une musique aussi douloureuse." Il ne se désespère pas pour autant: „Vainement, il a essayé de se cramponner aux cieux; les frissonnantes étoiles se sont reculées . . . Qui sait, pourtant? Les profondeurs ont parfois d'étranges surprises. Ce pauvre réparaitra un jour, à la surface des Ténèbres tenant à la main une magnifique fleur mystérieuse, la fleur du Gouffre, la fleur du Silence; il ira seul dans l'immensité noire, mais portant devant lui son cœur comme un flambeau." (le Mendiant ingrat.)

Beaucoup n'ont voulu voir en Léon Bloy qu'un pamphlétaire. „Je le suis, dit-il, parce que je suis forcé de l'être, vivant comme je peux, dans un monde futile et contingent." A ceux qui lui reprochent de n'être qu'un violent et un orgueilleux, il répond: „Coûte que coûte, je garderai la virginité de mon témoignage, en me préservant du crime de laisser intacte aucune des énergies que Dieu m'a données. Je vivrai sur ma vocation . . ."

Et cet homme qui se dit „joyeux d'écumer et satisfait de déplaire" demande à son lecteur „d'avoir le désir de se dépasser, il doit cultiver cette mélancolie, cette inquiétude qui traduit l'impuissance de l'homme à réaliser ses aspirations profondes, nostalgie du divin, de l'éternel" et il aimerait, lui qui ne veut pas de sentiments „immobiles et stériles", guider „ces belles âmes vagabondes qui cherchent leur chemin dans la nuit d'ici-bas."

Bloy est chrétien en même temps qu'artiste et son christianisme est inséparable de son art. Il n'écrit que pour „rendre témoignage à la vérité et humilier le mensonge", en artiste qui „se sentant capable de créer de la beauté, s'attache à faire œuvre de créateur, vit pour cette œuvre et, dans la mesure où la perfection est réalisable ici-bas, la veut parfaite." Son œuvre est un hymne à la grandeur de l'âme humaine, qu'elle soit „l'épave des ténèbres, en proie à toutes les tempêtes, ou que, purifiée par la souffrance, elle soit devenue „l'épave de la Lumière" désormais portée „par des eaux paisibles, sur un océan de dilection".

Bloy est un de ces écrivains dont le regard s'est élevé bien au-dessus de nos horizons terrestres et humains. Tour à tour violent et intercesseur plein de pitié, ami tendre et indulgent, chantre de la Gloire et de la Misère, de la Joie et de la Douleur, de la Foi et de l'Espérance, Bloy nous rappelle la noblesse de nos origines et la sublimité de nos destinées. Dans notre solitude, la compagnie de cette âme privilégiée nous est douce et salutaire.

A. SIMON

Echos . . .

L'ACTIVITE THEATRALE DU KOMMANDO 1355

Petit enfant deviendra grand. Il en est ainsi de notre kommando dont l'effectif actuel est de 160.

Dans la vie normale d'un individu, il faut chercher des distractions; quand il s'agit d'un groupement de prisonniers où l'insecte qu'on appelle le cafard fait des ravages, c'est indispensable. C'est ce qu'ont compris un petit nombre de camarades. Dès que l'idée de créer un groupe théâtral fut émise, des amateurs se présentèrent, peut-être pas tous avec du talent, mais tous avec de la bonne volonté.

Il y avait au kommando quelques mandolines et banjos plus quatre violons. Le hasard qui aide les hommes de bonne volonté nous envoya Feydaud, clarinettiste de talent . . . mais sans instrument. Grâce à la compréhension de tous, il fut possible d'acquérir la précieuse clarinette. Sa connaissance approfondie de la musique permit au chef de coordonner les efforts disparates. Feydaud, habile pilote, a su éviter les écueils, et aujourd'hui, le „Biribi Jazz" jouit dans les kommandos de la région de la plus flatteuse réputation.

La partie chant fut mise au point par Roger.

Jacques Bavard accepta de s'occuper du théâtre et en même temps, reçut mission de coordonner musique, chant et comédie.

La séance de Noël 42 fut encourageante. Outre les chanteurs et diseurs, il y avait au programme deux œuvres de Courteline: „La première lettre" et „Un client sérieux".

Le 28 Mars 1943, deuxième concert. Le succès fut plus grand. Les 300 camarades présents purent applaudir: „Une histoire de brigand" de Maxime Léry, „Le gardien du phare", enfin „Le bistrot du port" de J. Bavard.

Le grand succès fut pour la séance du 16 Mai où il y eut, outre les tours de chant et un sketch de Max Régnier, trois sketches du cru local, œuvre de Rousseaux et Dubuissez.

Merci à tous, chers camarades auteurs, acteurs, musiciens, chanteurs, décorateurs, machinistes, pour les bons moments que vous nous avez fait vivre, bien que loin de notre belle France.

J. C.,

A. K. 1355. — Fulmina-Werke, Mannheim-Friedrichsfeld.

LE 520 SE REVEILLE

Eh oui! Le 30 Mai, et pour la première fois depuis sa naissance, il y a presque trois ans, le 520 a donné une soirée récréative. Le spectacle, composé de chant, musique et théâtre, a duré 2 heures $\frac{3}{4}$.

Au cours de cette séance, une loterie organisée au profit du Secours National a rapporté 35 marks.

Allons, Messieurs des kommandos agricoles, un peu de courage et de bonne volonté, et faites en autant: rien n'est impossible.

A. K. 520 — Steinbach üb. Hadamar.

La Réglementation des Intérêts Pécuniaires de l'Association Conjugale

Les conditions pécuniaires jouent fréquemment un rôle important dans la vie d'un ménage. Sans attacher une trop grande importance aux questions matérielles, il convient de ne pas les négliger au moment où l'on songe à fonder un foyer.

On enseigne dans les Facultés aux apprentis juristes que le Droit régit tous les rapports des hommes entre eux, aussi bien les rapports de famille que les rapports d'argent et ceux qui ont trait à la vie publique. Tout le monde fait du Droit comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. La connaissance de certains principes, ignorés ou mal connus, permet d'éviter bien des déceptions ou des heurts.

Convient-il de faire précéder un mariage d'un contrat ou non? Dans l'affirmative quel régime matrimonial choisir? Examinons les différentes hypothèses:

MARIAGE SANS CONTRAT: Communauté légale.

A défaut de contrat, les époux sont mariés sous le régime de la communauté légale.

Ce qui caractérise plus spécialement ce régime et le différencie nettement de la communauté réduite aux acquêts, c'est spécialement le fait que tout l'actif mobilier des époux tombe en communauté, laquelle par contre se trouve chargée des dettes mobilières. Toutefois, la communauté ne supporte les dettes de la femme que si elles résultent d'un acte avant acquis date certaine avant le mariage (par enregistrement, énonciation dans un acte notarié ou par suite du décès de l'un des signataires). Ces règles s'appliquent aux biens possédés par les époux au jour du mariage comme à ceux qui leur adviennent par succession ou donation; mais les dettes successorales ne tombent en communauté qu'autant que cette dernière profite des biens recueillis. Les revenus des biens propres tombent en communauté.

Souvenons-nous qu'en Droit un immeuble, c'est non seulement une maison, un bâtiment, mais également un terrain. Tout ce qui n'est pas immeuble est meuble: mobilier, espèces, valeurs mobilières, créances, fonds de commerce, etc.

Le mari est le chef de la communauté; il possède des pouvoirs très étendus sur les biens qui en dépendent. Il administre seul ces biens et même les biens personnels de la femme. Il peut vendre seul les biens communs ou les hypothéquer sans le concours de son épouse. La femme oblige le mari et la communauté par des engagements contractés avec l'autorisation maritale ou dans l'intérêt du ménage ou pour les besoins de sa profession.

MARIAGE PRECEDE D'UN CONTRAT:

La loi ne régit l'association conjugale quant aux biens qu'à défaut de conventions spéciales.

Les époux ont la faculté de choisir entre les régimes organisés par le Code Civil avec possibilité en adoptant un régime d'emprunter à un régime différent certaines règles pour combiner un régime mixte. Toutes les conventions sont permises sauf les stipulations contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et sous réserve de certaines prohibitions édictées par le Code Civil (interdiction de modifier l'ordre légal des successions, de déroger aux droits du mari comme chef de famille et de la communauté, aux droits que la femme tient de l'exercice d'une profession séparée, aux droits résultant de l'organisation de la puissance paternelle ou de la tutelle, etc.).

Le contrat de mariage doit être établi avant le mariage par acte notarié. Les effets du mariage d'un prisonnier remontent au jour de l'établissement de l'acte de consentement, on considère généralement que s'il veut faire précéder son union d'un contrat, cet acte doit être dressé préalablement. (Une procuration doit être alors établie à cet effet.)

Après le mariage, aucune modification ne peut être apportée aux conventions matrimoniales même du consentement des deux époux. La femme possède pourtant la faculté de demander en justice la séparation de biens ce qui exceptionnellement donne naissance à un autre régime. D'autre part, la séparation de corps judiciaire entraîne la séparation de biens.

REGIMES CONVENTIONNELS:

I) Régime de communauté

Le Code Civil prévoit les principales modifications susceptibles d'être apportées par contrat de mariage au régime de la communauté légale, indication énumérative mais non limitative:

1°) **Communauté réduite aux acquêts:** Régime conventionnel le plus usité corrigeant le régime légal institué à une époque où la fortune était purement immobilière. Les époux en principe, ne font entrer en communauté que les revenus de leurs biens respectifs présents et à venir et les produits de leur travail.

2°) **Clause excluant de la communauté tout ou partie du mobilier,**

3°) **Clause d'ameublissement:** par laquelle les futurs époux ou l'un d'eux font entrer en communauté tout ou partie de leurs immeubles présents ou à venir.

4°) **Clause de séparation des dettes:** excluant de la communauté les dettes antérieures au mariage.

5°) **Faculté accordée à la femme de reprendre son apport franc et quitte de toutes charges en cas de renonciation à la communauté,**

6°) **Préciput:** Clause autorisant l'époux survivant à prélever avant tout partage une certaine somme ou une certaine quantité d'effets mobiliers.

7°) **Clause accordant aux époux une part inégale dans la communauté:** Les époux peuvent déroger au partage établi par la loi soit en ne donnant à l'époux survivant ou à ses héritiers qu'une part moindre de la moitié de la communauté, soit en ne lui donnant qu'une somme fixe pour tout droit dans la communauté, soit en stipulant que la communauté entière en certains cas appartiendra à l'époux survivant ou à l'un des époux seulement.

8°) **Communauté universelle:** Les époux peuvent établir une communauté universelle de leurs biens tant meubles qu'immeubles.

II) Régime sans communauté

Rarement adopté. L'administration des biens de la femme appartient au mari qui bénéficie des revenus. Il supporte seul les charges du mariage.

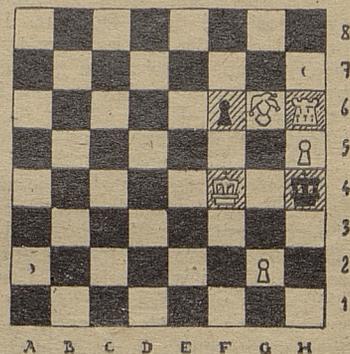
III) Séparation de biens

La femme possède l'administration, la jouissance et la libre disposition de ses biens personnels. Elle contribue aux charges du ménage dans les conditions prévues au contrat ou à défaut, en proportion de ses facultés.

(à suivre)

Jean BENOISTON,
Principal clerc d'avoué à Paris.

Les Echecs



Problème N° 7 (André Chéron)

Bl: Rf4—Th6—Fg6—Pg2 et h5

N: Rh4—Pf6

Les Blancs jouent et font mat en trois coups.

Clef du Problème N° 6

1° Avec Dame blanche: Cc7×e6

2° Avec Dame noire: Cc7b5

Conseils pratiques. — Environ tous les 8 à 10 coups, faites l'analyse de votre position. Comparez-la à celle de votre adversaire. Tâchez de discerner toujours l'état de vos forces. Si vous êtes mieux, alors, en avant! Si vous êtes moins bien, essayez de réparer les dégâts en cherchant quelles sont vos faiblesses, et surtout, ne perdez jamais courage! Accrochez-vous! Evitez les échanges si vous êtes en infériorité matérielle.

Soyez toujours correct avec votre adversaire. Ne le troublez pas en chantant ou en sifflant pendant qu'il réfléchit. Ne le faites pas attendre en réfléchissant trop vous-même. Si vous voulez vraiment faire une partie sérieuse, notez vos coups, et limitez votre temps de réflexion à 40 coups joués en 2 h. ½ pour chacun. Nous sommes à votre disposition pour rectifier vos fautes.

Evitez ce piège (Mat de Legal!):

- 1° e4 — e5
- 2° Cf3 — Cc6
- 3° Fc4 — d6
- 4° Cc3 — Fg4
- 5° CXe5!? — F×D (1)
- 6° F×f7+ — Re7
- 7° Cd5 mat.

(1) En prenant tout simplement le C blanc avec le C noir, le piège est évité et la partie perdue pour les Blancs. Mais quelle belle tentation, cette dame!

F. TRONCIN